

Géopolitique des Grandes Puissances

Japon – Senkaku
Décembre 2019

Pourquoi depuis les années 70, les Îles Senkaku sont-elles un enjeu stratégique pour le Japon ?

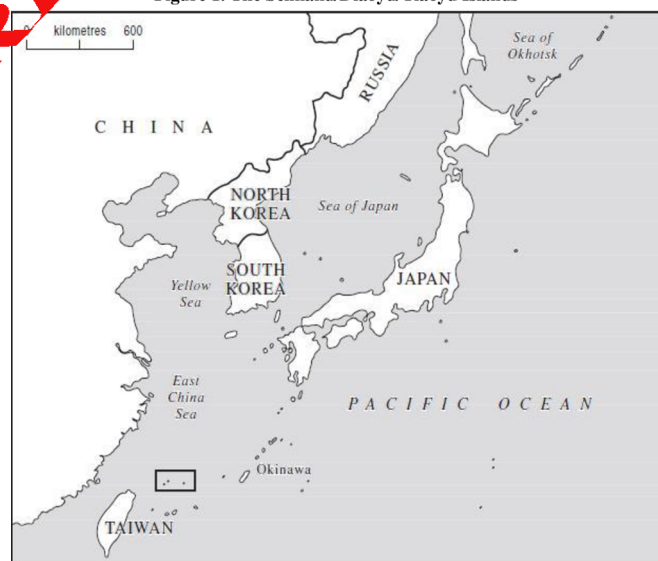
Dans le cadre de la géopolitique des grandes puissances, il est intéressant de se demander si les Îles Senkaku¹ (Diaoyu en chinois), âprement défendu par le Japon, sont un réel enjeu stratégique pour l'archipel nippon. Il règne dans cette région d'Asie une situation de forte intensité conflictuelle autour de ces îlots en Mer de Chine Orientale. Le Japon, acteur incontournable est aujourd'hui au centre de trois grandes tensions avec ses voisins : les disputes des Kouriles avec la Russie, des îlots de Takeshima avec la Corée du Sud et les Îles Senkaku avec la République Populaire de Chine et Taïwan. Chacun de ces conflits a une histoire particulière et commune avec l'un des voisins nippons mais celui des Îles Senkaku semble cristalliser toutes les attentions tant il met en exergue les fortes luttes d'influences de pouvoir qui se développent dans cette région stratégique.

Ces îlots tant convoités sont situés dans l'Archipel des Ryūkyū, au sud du Japon à 25°44'41''N et 123° 29' 16''E, au nord du tropique du Cancer. Ils sont composés de 5 îles et 3 rochers du nom de Uotsuri-Jima, Kita-Kojima, Minoma-Kojima, Kuba-Jima, Taisho, Okinokitaiwa, Okinominamiwa et Tobise², pour une superficie totale de 7 km². Le tout est localisé à environ 600 km au sud-ouest de l'île d'Okinawa (où est une base américaine et ses 40000 soldats), environ 170 km de Taïwan et 330 km de la Chine continentale.

De fait, on peut aisément se demander en quoi ces 7 km² peuvent à ce point mettre en danger l'équilibre diplomatique, géopolitique, géostratégique et économique de cette région.

Pourquoi la Chine et le Japon s'obstinent à ce point à démontrer chacun à sa manière sa souveraineté sur ces rochers ? En observant la carte ci-dessus, on observe qu'en effet, cet îlot (encadré) se trouve au carrefour de la Mer de Chine Orientale et Méridionale (un peu plus au sud), sans aucun doute sur un axe de communication des deux puissances régionales. Pour autant, cette carte ne nous indique ni l'origine du différend ni pour quelles raisons il s'est intensifié graduellement depuis la fin des années 70 pour atteindre des « pics » au cours des années 2000.

Figure 1. The Senkaku/Diaoyu/Tiaoyu Islands



¹Puisqu'il s'agit d'une étude axée sur le Japon, nous utiliserons le nom japonais de ces îles.

²Médina, Jean-Emmanuel. 2012. « Japon-Chine : Senkaku/Diaoyu, les enjeux du conflit territorial ».

Diploweb. 19 décembre 2012. <https://www.diploweb.com/Japon-Chine-Senkaku-Diaoyu-les.html>.

Cette étude aura la forme d'une analyse géopolitique avec l'étude du Japon en tant qu'acteur des îles concernées, puis, l'examen du conflit en présence et ses enjeux stratégiques, énergétiques et économiques.

Nous articulerons cette étude sur l'intérêt stratégique et sécuritaire des îles Senkaku autour, d'une part de leur lien avec l'histoire récente du Japon et des îles et du conflit qui s'y déroule. Ensuite nous montrerons leurs caractéristiques stratégiques qui motivent cette lutte pour le pouvoir à travers les enjeux de géoconfluences, énergétiques, économiques et de coopération du fait de leur positionnement à un carrefour maritime clé de la région.

I – Les îles Senkaku ont été liées au Japon par son histoire

A – L'acteur : le Japon entre terre et mer

1) Depuis son émergence à la fin du XIXe siècle

Le Japon, acteur stratégique d'importance dans la région a une histoire particulière. Son rapport à la mer l'est tout autant. Bien qu'insulaire, les Japonais n'en sont pas pour autant un peuple de marins comme peuvent l'être les Anglais, ni une société « archipélagique »³. Ils sont terriens et « paysans », même si la nature archipélagique du pays en fait un lieu de contact. De fait, les Japonais ont une relation particulière et ambivalente avec la mer et par-delà, le monde⁴ : bien que la mer ait été la source de la civilisation japonaise et le repère des pillards « wakô », l'impérialisme nippon connaît une profonde dualité entre terre et mer.⁵

Les Îles Senkaku s'inscrivent ainsi dans un renouveau historique du Japon de la fin du XIXe siècle. Après une époque de fermeture du pays de 1603 à 1853, c'est contraint par le Commodore Perry qu'il dut s'ouvrir par la force des canons au monde en général et à l'Occident en particulier. L'expédition de Perry de juillet 1853 provoqua une modification importante de l'équilibre géopolitique de la région en y insérant l'impérialisme occidental.

A partir de cette date, le Japon va s'attacher à rattraper son retard technologique et économique par rapport à l'Occident. Dans un premier temps il accepta la signature de traités inégaux, puis comme après la seconde guerre mondiale va mettre à profit cette asymétrie, et se lancer dans une politique d'expansion politique et militaire. Se posa alors, pour ses dirigeants la question de ses frontières et le dilemme de son axe d'expansion, nord ou sud⁶. Pour autant, le Japon se lança à la fin du XIXe siècle dans une succession de guerres contre la Corée, la Chine puis la Russie au début du XXe siècle, comme pour se dégager de ces trois masses terrestres qui l'emprisonnent⁷.

Au cours de la première moitié du XXe siècle le Japon, motivé par la pensée géopolitique de Shiga Shigetaka⁸, va mener une expansion militaire et coloniale animée par un puissant

³Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France, p9

⁴Ibidem, p18

⁵Ibidem, p45

⁶Ibidem, p37

⁷ibidem

⁸Moreau Defarges, Philippe. 2005. *Introduction à la géopolitique*. 2. éd. rev. et mise à jour. Points Essais 292. Paris: Éd. du Seuil, p73

nationalisme à l'encontre de la Corée, de la Mandchourie, de la Chine et des Philippines. Cette politique conduira le pays au désastre de 1945. Consécutivement aux épisodes atomiques du mois d'août 1945, le Japon va se retrouver, pour la deuxième fois en moins de 100 ans sous la domination américaine, et encore une fois, les Japonais sauront mettre à profit cette soumission pour se reconstruire et devenir, à la fin du XXe siècle une puissance régionale incontournable.

La capitulation japonaise va se concrétiser par le Traité de San Francisco de 1945, qui outre la confiscation de tous les territoires conquis depuis la fin du XIXe, îles et îlots compris, va se voir imposer un régime démocratique avec la rédaction par les Américains d'une Constitution imposant la paix et interdisant la guerre⁹, instaurant ainsi un pacifisme étatique. Ce dernier va reposer sur une ambiguïté supplémentaire : l'Empereur fut maintenu et les « rescapés » de l'ancien régime propulsés aux reines du pouvoir. Les procès de Tokyo n'ont pas eu l'écho de ceux de Nuremberg : la guerre froide et les tensions régionales entre Chine et URSS éveillant la prudence américaine¹⁰.

Le Japon se retrouva ainsi sous protection et commandement du General Mc Arthur. En 1951, le traité de Sécurité « libère » le Japon qui retrouve sa souveraineté et devient un allié stratégique des États-Unis alors que fait rage la Guerre de Corée. La fin de l'occupation américaine est entérinée ainsi que la restitution des territoires nippons en date de 1868 : Taiwan et la Mandchourie retournent à la Chine, les Kouriles à l'URSS et la Corée devient indépendante. Cette reconsidération des Américains vis-à-vis du Japon lui permit de devenir un point d'appui stratégique¹¹. En rétablissant cette souveraineté avec le traité de paix de San Francisco de 1951, les États-Unis reconnaissent au Japon un droit à la légitime défense avec la possibilité d'application de l'article 51 de la Charte des Nations Unies¹².

2) Depuis la deuxième moitié de XXe siècle

La Constitution de 1947 rédigée par les Américains imposa un pacifisme d'État¹³. L'article 9, clé de voute de l'architecture constitutionnelle précise que le Japon : « *aspirant sincèrement à une paix internationale sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre (...)* ». Pour garantir la réalisation de ce principe, « *il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes ou autre potentiel de guerre* »¹⁴. Elle permet malgré tout un droit à la légitime défense individuelle, mais non collective. Aussi, le Japon va créer dès 1954 des Forces d'Auto Défense (FAD) avec des missions expressément définies¹⁵. Aujourd'hui ces FAD sont composées d'environ 247000 soldats et représenteraient la 5^e armée du monde.

⁹Pelletier, Phillippe. 2007. *Le Japon : géographie, géopolitique et géohistoire ; [prépas commerciales]*. Collection Impulsion Serie Colle. Paris: Éd. Sedes, p45

¹⁰Ibidem, p46

¹¹Ibidem p49

¹²D'Ambroglio, Enrico. 2016. « *Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité* ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

¹³Pelletier, Phillippe. 2007. *Le Japon : géographie, géopolitique et géohistoire ; [prépas commerciales]*. Collection Impulsion Serie Colle. Paris: Éd. Sedes, p45

¹⁴D'Ambroglio, Enrico. 2016. « *Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité* ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

¹⁵Ibidem

En retrouvant sa souveraineté, le Japon pu amorcer sa normalisation et procéder à sa reconstruction économique. En suivant la « doctrine Yoshida », le Japon s'est appuyé sur les relations économiques tout en limitant les interventions internationales, le tout protégé par les États-Unis. Cette stratégie lui permis d'atteindre le deuxième rang économique à la fin des années 80 et d'être une puissance régionale de premier plan au XXe siècle.

B – L'histoire de ces îles depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui

1) De la fin du XIXe siècle

En 1879, l'Archipel de Ryūkyū est rattaché à la souveraineté japonaise, et le traité de Shimonoseki de 1895 impose à la Chine d'abandonner toute prétention dans la région. Les Îles Senkaku sont incorporées au Japon le 14 janvier 1895, puisque jusqu'alors considérées comme « terra nullus »¹⁶ (territoire sans maître, n'appartenant à personne). De ce fait, ce sont les frontières archipélagiques qui sont dessinées¹⁷, bien que non définies en termes de frontières-lignes précises consécutif à cette caractéristique de « terra nullus ». Le manque de précision juridique de l'époque a pour conséquence la dispute d'aujourd'hui. La frontière-zone ne peut pas préciser juridiquement la limitation territoriale entre Chine et Japon, d'autant que plusieurs concepts juridiques s'affrontent : la relation à la possession historique pour la Chine et la notion de « terra nullus » pour le Japon¹⁸, et celui de plateau continental et eaux territoriales.

Un entrepreneur japonais, Koga Tatsushiro va utiliser certaines de ces îles comme base commerciale et logistique pour ses pêcheurs en payant un loyer. Il reçoit un droit de bail et d'exploitation pour 30 ans sur 4 de ces îles : Uotsuri-Jima, Kuba-Jima, Minoma-Kojima et Kita-Kojima, et ce jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale¹⁹. Ce n'est qu'en 1900 que l'ensemble prends le nom japonais de Senkaku (Pinnacle en Anglais). Les descendants de Koga sont les légataires des terrains. En 2002, l'Etat japonais s'en rend locataire puis en devient propriétaire en septembre 2012²⁰.

D'une manière générale, ces îlots et rochers ne posaient pas plus de difficultés territoriales que cela, n'intéressant que peu la Chine et Taiwan. A l'automne 1968, la Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique menèrent des études océanographiques en Mer de Chine et évoqua la présence de ressources en hydrocarbures²¹. L'année suivante, la Commission Économique de l'Asie et de l'Extrême Orient pour les Nations Unies (CEAEO)

Mormanne, Thierry. s. d. « Pinnacle et nullité en mer de Chine Orientale », p98,

https://persee.fr/doc/ebisu_1340-3656_1996-num_12_1_958.

¹⁷Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France, p33

¹⁸Mbabia, Olivier. 2013. « La mutation stratégique du Japon, 1945-2010. Succès et mérites de l'approche adaptative », de Dominic Roy, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 2010, 224 p. » *Politique et Sociétés* 32 (1): 155. <https://doi.org/10.7202/1018731ar>.

¹⁹Pelletier, Philippe. 2016. « Le Japon et la mer, grandeurs et limites ». *Herodote* N° 163 (4): 131-48.

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm>.

²⁰Ibidem

²¹Internationale, Classe. 2015. « Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>.

publia une série d'études sur le potentiel gazier et d'hydrocarbure de cette région²². Dans le même temps, un rapport du Comité de Coordination pour la Prospection Conjointe des Ressources Minérales dans le secteur offshore d'Asie établit que le plateau continental contiendrait les réserves les plus prolifiques de pétrole du monde²³. Dès lors, tous les projecteurs se fixèrent sur cette zone et réveilla un regain d'intérêts auprès de la Chine et de Taïwan qui firent valoir leurs droits sur ces arpents de rochers, d'autant que les estimations en hydrocarbure en faisaient l'une des réserves les plus importantes de la planète.²⁴

C'est à cette date, donc, que la situation se crispa aux regards des enjeux énergétiques, économiques et stratégiques qui en découlaient.

Deux nouveaux événements allaient ensuite cristalliser un peu plus une situation déjà tendue. En 1971, la rétrocession au Japon des territoires sous contrôle américain avec l'Okinawa Reversion Agreement²⁵, dont les Îles Senkaku même si celles-ci ne sont pas expressément nommées, donc sujet à polémique aujourd'hui, et rattachées à la Préfecture d'Okinawa²⁶. La famille Kurihara acheta alors les cinq principales îles à l'État japonais et la situation demeura relativement calme jusqu'aux années 90. Administrativement, ces îles sont pour partie privée et propriété de l'État japonais. En effet, le 11 septembre 2012, l'État japonais rachetait à la famille Kurihara 3 des 5 îles de l'Archipel²⁷.

2) A aujourd'hui et l'intensification du conflit

En 1982, la Convention des Nations Unies sur le droit de la Mer (UNCLOS – Law of Sea) est adoptée à Montego Bay par 119 pays et mise en application en 1994. Il s'agit d'une extension du droit des États à réglementer leur domaine maritime et de la définition d'une nouvelle Zone Économique Exclusive (ZÉE) qui réglemente toutes les activités d'exploration et les conditions de circulation de navigation.

Dès lors et tout particulièrement depuis les années 90, les incidents maritimes de plus ou moins fortes intensités vont se multiplier. L'objectif affiché de la Chine étant de créer un réseau de bases navales et aériennes pour sécuriser ses routes maritimes stratégiques²⁸ et faire de cette région sa « *mare nostrum* »²⁹.

Depuis les années 2000, les incidents se succèdent : en 2008, un bateau de la garde côtière japonaise rentre en collision avec un bateau de pêche taïwanais, en 2010 un bateau de pêche chinois fut arraisonné et son équipage fait prisonnier. L'année 2012 fut émaillée d'une succession d'accrochages : en juillet 3 bateaux chinois pénétrèrent dans les eaux japonaises, en août des activistes hongkongais investissaient un îlot, en septembre il y eut l'incursion d'un patrouilleur chinois, et pour finir l'année, un avion militaire viola l'espace aérien

²²Mormanne, Thierry. s. d. « *Pinnacle et nullité en mer de Chine Orientale* ».

https://persee.fr/doc/ebisu_1340-3656_1996-num_12_1_958, p93

²³Ibidem, p93

²⁴Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p5

²⁵Tortosa, Marc Reina. 2013. « *The Conflict over the Senkaku/Diaoyu Islands: A Joint Development Approach* ». In . <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Conflict-over-the-Senkaku%2FDiaoyu-Islands%3DTortosa/1f5a0e706ec76c416745f7182ef0b0a14ad13e8>, p6

²⁶Médina, Jean-Emmanuel. 2012. « *Japon-Chine : Senkaku/Diaoyu, les enjeux du conflit territorial* ».

Diploweb. 19 décembre 2012. <https://www.diploweb.com/Japon-Chine-Senkaku-Diaoyu-les.html>.

²⁷« *Les îles Senkaku* », Ministère des Affaires étrangères du Japon

²⁸Zajec, Olivier. 2009. « *Actualité et réalité du "collier de perles"* ». Diploweb. 28 novembre 2009.

<https://www.diploweb.com/Actualite-et-realite-du-collier-de.html>.

²⁹Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p164

japonais au-dessus des Îles Senkaku³⁰. En 2016, plus de 200 chalutiers chinois jetèrent leurs filets autour de ces mêmes îles ; en 2017 les navires chinois violèrent à 29 reprises les eaux territoriales de ce secteur, et *last but not least*, en 2018 une frégate et un sous-marin chinois furent repérés par les garde-côtes japonais³¹. C'est en fait tout l'Archipel des Ryūkyū qui semble être ciblé par la Chine qui ne cache plus ses intentions d'étendre sa sphère d'influence le plus loin possible.

La querelle avec la Chine ne va cesser de s'envenimer alimentant, de part et d'autre des relents de nationalisme violents. Les relations sino-japonaises vont s'en trouver exacerbees mettant systématiquement leur relation en danger et susceptible de menacer l'équilibre géopolitique et économique de la région. Chaque dispute autour des Îles Senkaku ouvre une période profonde de xénophobie de part et d'autre, impactant le plus souvent l'économie japonaise³².

En effet, comme vu précédemment, ces îles sont aux carrefours stratégiques des routes maritimes de l'un et l'autre, où circulent hydrocarbures et marchandises vitales pour les deux protagonistes³³. L'axe est d'autant plus stratégique pour le Japon que ce dernier est plus que jamais en dépendance énergétique et alimentaire³⁴. En cas de conflit majeur, si les communications maritimes venaient à être coupées, l'archipel japonais serait, en théorie, plongé dans une situation dramatique et sa population pourrait être affamée³⁵. La faiblesse de ce point stratégique et extrêmement menaçante puisqu'elle engage une dépendance énergétique et alimentaire conséquente, aggravée par le tsunami consécutif au tremblement de terre de 2011 qui a ravagé la centrale nucléaire de Fukushima et par là même anéanti toute espérance d'indépendance énergétique via l'énergie nucléaire civile.

II – Les enjeux : les îles Senkaku sont à un carrefour maritime stratégique

A – Lutte pour la maîtrise d'un espace

1) Une ZÉE contestée

S'il y a un lieu de la planète où la maxime de W. Raleigh, « *quiconque contrôle la mer, contrôle le commerce, quiconque contrôle le commerce mondial, contrôle les richesses du monde et conséquemment le monde en soi* »³⁶, datant du XVIe siècle et d'actualité au XXIe siècle, est à ce carrefour, puisqu'encore aujourd'hui et plus que jamais, « *la mer est l'une des*

³⁰ « Les Senkaku/Diaoyu, aux origines du conflit sino-japonais ». 2012. Le Monde diplomatique. 25 septembre 2012. <https://blog.mondediplo.net/2012-09-25-Iles-Senkaku-Diaoyu-aux-origines-du-conflit-sino>.

³¹ « En Mer de Chine, un jeu dangereux entre Pékin et Tokyo ». 2019. L'Express.fr. 2 mars 2019. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/en-mer-de-chine-un-jeu-dangereux-entre-pekin-et-tokyo_2064167.html

³² « Japon-Chine : du contentieux territorial des îles Senkaku à la guerre économique ? » - Le Blog du CEPII ». s. d. Consulté le 14 décembre 2019. <http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommuniqu=157>.

³³ Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France, p113

³⁴ Ibidem, p113

³⁵ Ibidem, p113

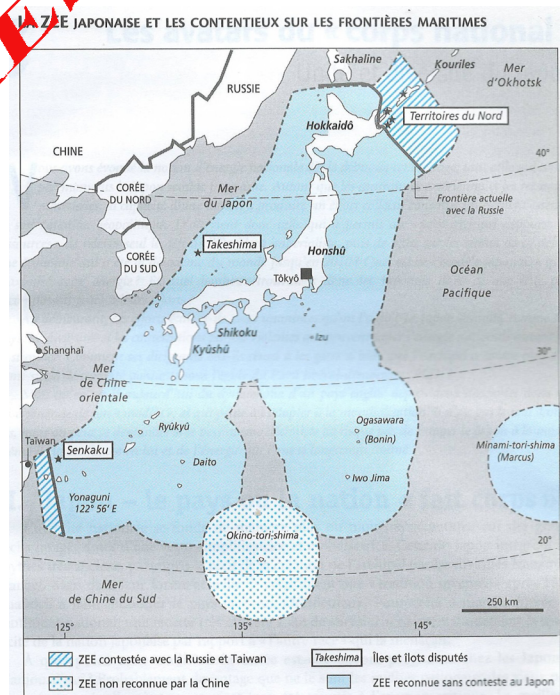
³⁶ Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p75

clés de la puissance »³⁷. On retrouve la pensée d'Alfred Mahan, théoricien américain du XIXe siècle pour qui la maîtrise des mers était le facteur de puissance. Ce n'est donc pas un hasard si l'on retrouve dans cette région une solide présence américaine.

L'espace maritime japonais est long de 29750 km pour une Zone Économique Exclusive (ZÉE) de 4,429 millions km², soit la 9è au rang mondial, alors qu'en terme de surface terrestre, le Japon se situe au 50è rang mondial.

Pour comprendre l'importance de cette ZÉE, il faut en reprendre les principes dictés par la Convention de Montego Bay qui établit une extension du droit des États à réglementation leur « ligne de base » (niveau 0 des cartes maritimes). Jusqu'à 12 nautiques³⁸ (environ 22km), s'étend la mer territoriale, souveraineté du riverain, ainsi que l'espace aérien « surjacent ». Au-delà une bande de 12 nautiques supplémentaires constitue la zone contiguë où l'État riverain peut faire valoir son autorité pour des raisons de sécurité. Plus loin, et jusqu'à 200 milles (environ 370 km) de la ligne de base va se situer la ZÉE dans laquelle l'État concerné va gérer toutes les activités d'exploitation des eaux, des fonds, des sous-sol en laissant, impérativement, la libre circulation de quelque navire que ce soit. C'est cette liberté de circulation qui est l'une des justifications chinoises aux intrusions dans ces eaux. Enfin, le contrôle de l'État peut être prolongé au-delà des 200 nautiques (environ 370 km) s'il prouve que son plateau continental s'étend plus loin sans dépasser les 350 nautiques³⁹ (environ 648 km).

Cette convention fait appel à deux logiques distinctes : l'une maritime avec la liberté de circuler, l'autre « terrienne » liée à l'occupation du sous-sol⁴⁰. A la lecture de ces lignes techniques, il est aisé de comprendre l'enchevêtrement créé dans des zones exiguës telle que celle de la Mer de Chine Orientale où chacun fait valoir son bon droit. Chaque propriétaire de sa ZÉE peut exploiter l'ensemble des ressources marines, qu'elles soient halieutiques, gazières ou hydrocarbures. Dans cette partie de la Mer de Chine Orientale, chaque voisin du Japon conteste la ZÉE de l'autre. Nulle part, à l'exception du Japon (sur sa partie Ouest), il ne peut y avoir une ZÉE de 370 km pour un État.



³⁷ Moreau Defarges, Philippe. 2005. *Introduction à la géopolitique*. 2. éd. rev. et mise à jour. Points Essais 292. Paris: Éd. du Seuil, p74

³⁸ 1 nautique = 1mille = 1,852km

³⁹ Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF, p94 à 96

⁴⁰ Ibidem

2) L'enjeu des ressources énergétiques et économiques

Les Îles Senkaku se retrouve au cœur d'une lutte pour le contrôle d'un espace convoité. Les estimations de réserves prouvées étaient en 1969 estimées à 100 millions de barils⁴¹. En 1994, le Japon estimait à 3,26 milliards de barils le potentiel de la partie nipponne⁴². En 2011, une étude de la China National Offshore Oil Corporation avançait des estimations allant jusqu'à 380 millions de barils de pétrole et 300 milliards de pieds de cubes de gaz⁴³. Toutes ces quantités peuvent faire rêver les voisins en forte dépendance énergétique, tel que le Japon dont la dépendance approche les 100%⁴⁴ depuis la catastrophe de Fukushima. Elle était déjà de 82% en 2010⁴⁵.

Cet espace maritime s'avère être aussi prolifique et nourricier. La rencontre des courants chauds et froids permet une richesse halieutique exceptionnelle en poissons, coquillages, crustacées, algues et baleines. De fait, la moitié de la pêche japonaise provient de sa ZÉE actuelle⁴⁶. On comprend donc pourquoi les pêcheurs chinois s'y rendent aussi souvent. Chaque intrusion provoque, outre des incidents diplomatiques de plus ou moins fortes intensités, mais aussi des dommages collatéraux sur le plan économique : la Chine est certes le premier partenaire commercial du Japon⁴⁷, pour autant, sous l'effet exacerbé du nationalisme chinois, l'impact sur le commerce extérieur de l'Archipel peut être terrible. En 2012, la vente des voitures japonaises à la Chine a chuté d'environ 40%, ainsi que les ventes des produits électroniques. Selon une étude de JP Morgan, le boycott chinois pourrait impacter une perte de 0,8% point de croissance⁴⁸. Ce qui est important pour une économie déjà fragilisée par son endettement intérieur qui atteint 230% de son PIB⁴⁹.

Cet espace maritime est donc réellement une zone de géoconfluence à dimension géostratégique qui alimente toutes les concurrences pour un leadership régional.

⁴¹ « Les îles Senkaku « historiquement » japonaises ». Le Figaro.fr. 30 août 2016.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/30/les-iles-senkaku-historiquement-japonaises.php>.

⁴² Ibidem

⁴³ Ibidem

⁴⁴ Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France, p114

⁴⁵ Ibidem

⁴⁶ Pelletier, Phillippe. 2007. *Le Japon: géographie, géopolitique et géohistoire ; [prépas commerciales]*. Collection Impulsion Serie Colle. Paris: Éd. Sedes, p76

⁴⁷ « Japon-Chine : du contentieux territorial des îles Senkaku à la guerre économique ? » - Le Blog du CEPII ». s. d. Consulté le 14 décembre 2019.

⁴⁸ Ibidem

⁴⁹ D'Ambroglio, Enrico. 2016. « Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

B – Une zone d’alliance à dimension pour un rapport de force géostratégique

1) Japon – États-Unis d’Amérique

Plus que cette zone particulière des Îles Senkaku, l’Archipel des Ryūkyū dans son intégralité est le cœur du contre-pouvoir de la volonté de puissance et de domination chinoise dans la région. On constate que cet espace est « coïncé » entre le premier port mondial, Shanghai dans le Delta de Yangzi, et la base américaine d’Okinawa sur la route maritime la plus courte vers l’Océan Pacifique et le sud, véritable autoroute vitale pour les échanges internationaux en ressources énergétiques en provenance du Moyen-Orient⁵⁰.



Si l’on observe la situation d’un point de vue des théories des relations internationales, la Chine s’inscrirait plutôt dans une perspective réaliste donc de rapport de force coercitif, de « balance of power », et le Japon dans une perspective plutôt libérale, utilisant la diplomatie et les institutions du pays pour faire valoir ses droits. L’attitude du document publié par le Ministère des Affaires Etrangères du Japon concernant les Îles Senkaku est : « *rechercher une paix maritime fondée sur l’État de droit, et non sur la force ou la coercition* »⁵¹.

Le Japon va donc s’employer à développer tout un réseau d’alliance pour tenter de faire contrepoids à la Chine.

L’alliance nippo-américaine est l’épine dorsale de la défense de l’Archipel⁵², mais surtout un « ancrage solide »⁵³ dans le cadre du « pivot asiatique » mis en place par l’Administration Obama.

La présence américaine sur l’Archipel d’Okinawa représente 73,9% des installations militaires et 50% des soldats américains stationnés au Japon. Par conséquent, les intrusions chinoise en eaux territoriales japonaises et dans la zone contigüe des Îles Senkaku ne correspondent-elles pas à autant de provocations à l’encontre des États-Unis, ceux-là même qui ont rétrocédé ces mêmes îles ? D’autant que la création par la Chine, en 2013, d’une Zone Aérienne d’Identification (ZAI) lui permet de violer (cette ZAI n’est pas reconnue par le droit international) l’espace aérien japonais « surjacent » aux zones contestées⁵⁴.

Pour faire face à cette situation, les lignes directrices de la coopération militaire entre le Japon et les États-Unis ont évoluées. Dès 2014, Barak Obama déclara que la défense du Japon constituait « un pilier politique de la région » incorporant précisément les Îles Senkaku⁵⁵.

⁵⁰ Storey, Ian. 2014. « *Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique* ». Politique étrangère Automne (3): 35-47.

⁵¹ « *Les îles Senkaku* », Ministère des Affaires étrangères du Japon

⁵² Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « *Le Japon dans son environnement géostratégique* ». Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>.

⁵³ Internationale, Classe. 2016. « *La nouvelle géopolitique du Japon* ». Classe Internationale (blog). décembre 2016. <https://classe-internationale.com/2016/12/14/la-nouvelle-geopolitique-du-japon/>

⁵⁴ Ibidem

⁵⁵ D’Ambroglio, Enrico. 2016. « Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité ». Parlement Européen. Briefing (blog). janvier 2016.

À cette fin, le gouvernement japonais de Shinzo Abe entrepris plusieurs réformes constitutionnelles permettant de doter le Japon de meilleures capacités de défenses du pays et d'accéder au droit de légitime défense collective. Cette capacité permettrait ainsi de défendre un navire américain s'il était attaqué par un pays tiers dans les eaux proches du Japon⁵⁶.

À ce stade, nous sommes, dans une optique de théories en relations internationales à un niveau d'analyse à la fois domestique (transformation des institutions) et de politique étrangère (utilisation de la diplomatie pour modifier les relations entre les différentes institutions).

2) Le Japon et ses autres alliés.

Afin de faire contrepoids à la Chine et au-delà des Îles Senkaku qui sont les îles de toutes les convoitises, le Japon développe tout un réseau de partenariat avec les autres démocraties de la région, et ce, jusqu'à l'Australie. L'objectif est de protéger et de garantir la liberté de navigation de la zone Pacifique. Des exercices militaires conjoints ont donc été mis en œuvre en 2015, appuyés par les États-Unis stationnés sur l'île de Guam⁵⁷. Tokyo ambitionne ainsi d'accroître ses capacités d'interventions tout en développant sa technologie sous-marine, qui pour l'Australie serait l'assurance d'une technologie de pointe⁵⁸.

La position stratégique des Îles Senkaku, dont le réel trésor est la position géographique⁵⁹, incite les partenaires potentiels de Tokyo à soutenir l'État nippon dans la protection des routes maritimes de la région, et particulièrement celles des hydrocarbures en provenance du Moyen-Orient.

Le Japon cherche à renforcer sa coopération avec les pays de l'Asie Pacifique en utilisant l'arme économique⁶⁰ pour étendre sa sphère d'influence auprès des pays de l'Association des Nations de l'Asie de Sud-Est (ANASE ou ASEAN), dont le Japon est membre du regroupement ASEAN+3 (avec la Chine et la Corée du Sud). Tokyo a versé, en 2016, d'importantes subventions au Cambodge, Laos, Birmanie, Vietnam et Thaïlande (ASEAN). Le Japon a accru par ailleurs ses crédits militaires à l'attention des Philippines de 25%, toujours dans l'objectif de contrer les prétentions chinoises en Mer de Chine⁶¹.

Par le biais de la modernisation de son armée (rendue possible par les modifications constitutionnelles) et le National Defense Program Guidelines (NDPG) de 2010 puis de 2013, Tokyo accorde une grande importance à la coopération avec les pays susceptibles d'être

⁵⁶Ibidem.

⁵⁷Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « Le Japon dans son environnement géostratégique ». Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>

⁵⁸Ibidem

⁵⁹« En Mer de Chine, un jeu dangereux entre Pékin et Tokyo ». 2019. LExpress.fr. 2 mars 2019. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/en-mer-de-chine-un-jeu-dangereux-entre-pek-in-et-tokyo_2064167.html

⁶⁰ Internationale, Classe. 2015. « Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>

⁶¹Ibidem

menacés par les ambitions chinoises⁶². L'approfondissement des relations s'effectue jusqu'en Corée du Sud bien que les différends séculaires demeurent toujours.

Cette coopération s'étend jusqu'en Inde. Les deux pays aspirant aux valeurs communes de paix et de prospérité. Là encore, l'enjeu est de protéger le trafic maritime lié à l'économie. L'Inde se situe au centre des lignes de communication entre l'Archipel et le Moyen-Orient, fournisseur d'hydrocarbures. Une coopération sécuritaire s'est mise en place en 2007 avec la mise en œuvre d'exercices au large d'Okinawa, regroupant les marines australiennes, singapouriennes, indiennes et japonaises⁶³.

Pour conclure, ce conflit des Îles Senkaku est évolutif et n'est pas résolu. Le sera-t-il un jour puisque reposant sur un différend territorial issu d'absence de rédaction juridique précise quant aux frontières en tant que limites territoriales, lignes précises délimitant la souveraineté de deux ou plusieurs États. Frederich Ratzel (géographe allemand du XIXe siècle) estimait en 1897 qu'« *il y avait des positions (géographiques) qui avaient une valeur politique* »⁶⁴ dépendant du voisinage. Comme nous l'avons vu, la situation des Îles Senkaku peut en être une illustration.

En 2016, les derniers arrêts de la Cour Permanente d'Arbitrage ont débouté la Chine sur une dispute à peu près similaire (celle des Spatley), en qualifiant la définition juridique d'une île et en l'excluant de toute ZÉE⁶⁵. Cette décision a de quoi inquiéter Tokyo. Si un tel arbitrage venait à être généralisé et appliqué aux Îles Senkaku, l'État nippon perdrait une partie de sa ZÉE.

Comme nous venons de le démontrer, les Îles Senkaku sont un réel enjeu stratégique pour le Japon. Ces 7 km² cristallisent à eux seuls des tensions géostratégiques, énergétiques, économiques, mais aussi sociales puisque la résurgence de nationalisme forcené des deux États a fait de ces îles un enjeu national. Corollaire de cette situation, elles ont aussi réussi à rapprocher certains ennemis. Pour combien de temps ?

⁶²Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « Le Japon dans son environnement géostratégique ». Diploweb. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>.

⁶³Pelletier, Philippe. 2016. « Le Japon et la mer, grandeurs et limites ». *Herodote* N° 163 (4): 131-48. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm>.

⁶⁴Repéré dans Cours « *Introduction à la Géopolitique* », Tanguy de Wilde, Université Catholique de Louvain, 2015-2016, p39

⁶⁵Boisseau du Rocher, Sophie, Alice Ekman, Françoise Nicolas, Céline Pajon, et John Seaman. 2016. « Mer de Chine et droit de la mer : où va la puissance chinoise ? » Centre Asie Ifri, Lettre du Centre Asie N°70, juillet, 6. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/edito_scs_70_0.pdf.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France.

Moreau Defarges, Philippe. 2005. *Introduction à la géopolitique*. 2. éd. rev. et mise À jour. Points Essais 292. Paris: Éd. du Seuil.

Pelletier, Phillippe. 2007. *Le Japon: géographie, géopolitique et géohistoire ; [prépas commerciales]*. Collection Impulsion Serie Colle. Paris: Éd. Sedes.

Royer, Pierre. 2014. *Géopolitique des mers et des océans*. Paris: PUF.

Articles scientifiques

Tortosa, Marc Reina. 2013. « *The Conflict over the Senkaku/Diaoyu Islands: A Joint Development Approach* ». In . <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Conflict-over-the-Senkaku%2FDiaoyu-Islands%3Tortosa/1f5a0e706ec76c4164517182ef0b0a14adf13e8>.

Articles et Working Papers

D'Ambroglio, Enrico. 2016. « *Japon : réforme de la politique de défense et de sécurité* ». Parlement Européen. *Briefing* (blog). janvier 2016.

Boisseau du Rocher, Sophie, Alice Ekman, Françoise Nicolas, Céline Pajon, et John Seaman. 2016. « *Mer de Chine et droit de la mer : où va la puissance chinoise ?* » Centre Asie Ifri, Lettre du Centre Asie N°70, , juillet, 6. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/edito_scs_70_0.pdf.

Blanchard, Jean-Marc. 2000. « *The U.S. Role in the Sino-Japanese Dispute over the Diaoyu (Senkaku) Islands, 1945–1971* ». *The China Quarterly* 161 (mars): 95-123. <https://doi.org/10.1017/S0305741000003957>.

« *En Mer de Chine, un jeu dangereux entre Pékin et Tokyo* ». 2019. L'Express.fr. 2 mars 2019. https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asie/en-mer-de-chine-un-jeu-dangereux-entre-pekin-et-tokyo_2064167.html

« *Iles Senkaku/Diaoyu, aux origines du conflit sino-japonais* ». 2012. Le Monde diplomatique. 25 septembre 2012. <https://blog.mondediplo.net/2012-09-25-Iles-Senkaku-Diaoyu-aux-origines-du-conflit-sino->

« Les îles Senkaku «historiquement» japonaises ». Le Figaro.fr. 30 août 2016.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/30/les-iles-senkaku-historiquement-japonaises.php>.

Internationale, Classe. 2016. « La nouvelle géopolitique du Japon ». *Classe Internationale* (blog). 14 décembre 2016. <https://classe-internationale.com/2016/12/14/la-nouvelle-geopolitique-du-japon/>.

Internationale, Classe. 2015. « Les îles Senkaku/Diaoyu : l'archipel de la discorde ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>.

« Japon-Chine : du contentieux territorial des îles Senkaku à la guerre économique ? - Le Blog du CEPPII ». s. d. Consulté le 14 décembre 2019.

<http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommuniqu=157>.

Mbafia, Olivier. 2013. « La mutation stratégique du Japon, 1945-2010. Succès et mérites de l'approche adaptative », de Dominic Roy, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 2010, 224 p. » *Politique et Sociétés* 32 (1): 155.

<https://doi.org/10.7202/1018731ar>.

Médina, Jean-Emmanuel. 2012. « Japon-Chine : Senkaku/Diaoyu, les enjeux du conflit territorial ». *Diploweb*. 19 décembre 2012. <https://www.diploweb.com/Japon-Chine-Senkaku-Diaoyu-les.html>.

Mormanne, Thierry. s. d. « Pinnacle et nullité en mer de Chine Orientale ».

https://persee.fr/doc/ANISU_1340-3656_1996-num_12_1_958.

Pelletier, Philippe. 2016. « Le Japon et la mer, grandeurs et limites ». *Herodote* N° 163 (4): 131-48. <http://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-131.htm>.

Pflimlin, Edouard, et Louis-Arthur Borer. 2015. « Le Japon dans son environnement géostratégique ». *Diploweb*. 6 avril 2015. <https://www.diploweb.com/Le-Japon-dans-son-environnement.html>.

Storey, Ian. 2014. « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique ». *Politique étrangère* Automne (3): 35-47.

Zajec, Olivier. 2009. « Actualité et réalité du "collier de perles" ». *Diploweb*. 28 novembre 2009. <https://www.diploweb.com/Actualite-et-realite-du-collier-de.html>.

Documents

« *Les îles Senkaku* », Ministère des Affaires étrangères du Japon

Cartes

Page 1 : Tortosa, Marc Reina. 2013. « *The Conflict over the Senkaku/Diaoyu Islands: A Joint Development Approach* ». In . <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Conflict-over-the-Senkaku%2FDiaoyu-Islands%3Tortosa/1f5a0e706ec76c416745f7182ef0b0a14adf13e8>

Page 7 : Bouissou, Jean-Marie. 2014. *Géopolitique du Japon: une île face au monde*. Collection Major Série Géopolitique. Paris: Presses Universitaires de France.

Page 8 : Internationale, Classe. 2015. « *Les îles Senkaku/Diaoyu et l'archipel de la discorde* ». *Classe Internationale* (blog). 30 novembre 2015. <https://classe-internationale.com/2015/11/30/les-iles-senkakudiaoyu-larchipel-de-la-discorde/>.

© TOUS DROITS RÉSERVÉS 2019-